

PAR COURRIEL

Le 18 mai 2023

Madame Annie St-Gelais
Coordonnatrice du secrétariat de la Commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
annie.st-gelais@bape.gouv.qc.ca

**Objet : Projet de modification de la limite du parc national du Mont-Orford
Réponses aux questions complémentaires – DQ25**

Madame,

Nous avons pris connaissance des questions complémentaires DQ25 de la commission du 16 mai 2023. Vous trouverez ci-dessous les réponses apportées par la Direction des parcs nationaux (DPN).

Question 1

Dans le cadre du projet d'agrandissement, une promotion et/ou des mesures incitatives ou de facilitation du covoiturage pour les visiteurs souhaitant se rendre au parc sont-elles prévues ? Si oui, veuillez préciser.

Réponse 1

Cette question relève de l'exploitant et concerne plus spécifiquement la direction actuelle du parc national. Voici la réponse fournie par M. Mario Landry, directeur du parc national du Mont-Orford :

« La Sépaq n'a pas prévu de mesures en ce sens, mais nous avons la ferme intention de travailler avec les intervenants du milieu (politiques, économiques, touristiques etc.) afin de favoriser le développement du transport en commun ou de service de navettes. À cette fin, des ententes avec des entreprises privées sont déjà actives en faisant la promotion de services de navettes entre le centre-ville de Montréal et certains parcs nationaux dont le parc national du Mont-Orford. De plus, la Sépaq a l'intention de s'inspirer de certains services de transport en commun mis en service dans les régions de Québec et de Montréal pour desservir certains parcs nationaux en périphérie.»

Question 2

Combien de km de sentiers équestres parcourent actuellement le territoire visé par l'agrandissement?

Réponse 2

Le territoire visé par l'agrandissement compte actuellement une quinzaine de kilomètres de sentiers équestres. Selon le concept d'aménagement prévu dans le cadre du projet, environ 11 km seront maintenus et offerts aux visiteurs.

Question 3

Lors des consultations ciblées que vous avez menées avec différents groupes et organismes, est-ce que la Sépaq vous accompagnait et, si oui, quel était son rôle?

Réponse 3

Oui, toutes les rencontres organisées par la Direction des parcs nationaux (DPN) avec les différents groupes, dans le cadre de l'élaboration du concept d'aménagement du projet d'agrandissement du parc national, ont eu lieu en présence d'un ou, à l'occasion, de plusieurs membres de la Sépaq.

Son rôle consistait notamment à présenter le concept d'aménagement, en collaboration avec la DPN, ainsi qu'à répondre aux questions en lien avec l'exploitation future de ce territoire. Lorsque des enjeux de conservation étaient à l'ordre du jour, la Sépaq était également en mesure de répondre à ces préoccupations.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur,



Christian Pelletier